

Acteurs du popul'isthme

La vie seynoise de demain tourne également autour de l'aménagement d'un parc paysager aux Sablettes. Le maire défend son projet auprès de la population

Santons sous la pluie. L'équipe de Gaspar qui a dressé son étal sur le marché du cours Louis Blanc où elle vend ses magnifiques santons de Noël, lance un appel pressant aux bonnes âmes qui pourraient leur offrir un parasol. Pas pour s'abriter du soleil qui fait grise mine depuis plusieurs semaines, mais pour protéger de la pluie les petites figurines pas plus enclines que les humains à se laisser submerger par l'humidité qui habille la ville. A ceux qui pourront les aider à se mettre à l'abri, les Gaspar disent par avance un grand merci.

Grande roue. Non, ce n'est pas le luna park des Sablettes qui revient. Cette grande roue sera installée à Londres et tournera au dessus de la capitale du Royaume Uni à partir de 1998. Pourquoi en parler ici ? Tout simplement parce qu'elle a été conçue par une personne connue à La Seyne, le fils de Melville Mark, l'initiateur du Centre Mondial de la Mer qui n'en finit pas de ne pas voir le jour à La Seyne. C'est Patrick Martinenq qui a été avisé par ses amis anglais de la construction prochaine de cette roue de 150 mètres de diamètre qui sera la réponse de Londres à la Tour Eiffel de Paris ou la Statue de la Liberté de New York. Cette grande roue sera édifée le long de la Tamise, face à la Chambre du parlement britannique. "Si nous n'avions pas autant perdu de temps, déclarait hier Patrick Martinenq en nous présentant le dossier de presse établi par David Mark, La Seyne aurait pu bénéficier du dynamisme des anglais, comme le prouve la création de cette grande roue qui ne tournera pas chez nous, mais à Londres et deviendra en peu de temps un symbole international." (repro VM)



Depuis le 28 novembre, le projet d'aménagement d'un parc paysager sur l'isthme des Sablettes et de revalorisation touristique des villages de St-Elme et des Sablettes est entré dans la phase de concertation en vue de l'élaboration du programme du concours. En clair, depuis deux semaines, il est possible à tous les seynois concernés par ce projet de découvrir, à la mairie annexe, l'ensemble de ce programme et de formuler leurs remarques par écrit, sur un registre mis à leur disposition. Cette phase de concertation se terminera demain jeudi 12 décembre, en fin de journée. Il est encore temps de dire ce que vous en pensez. Après, il sera trop tard.

CE projet tient particulièrement à coeur à Maurice Paul qui n'a pas hésité, la semaine dernière, à faire distribuer dans La Seyne, un document illustré en couleur expliquant sommairement, mais avec conviction, ce que serait l'aménagement de l'isthme des Sablettes.

"Notre souci de transparence sur tous les grands projets que nous entreprenons est constant, écrivait-il aux seynois. Aussi, la concertation avec la population sera faite tout au long de l'élaboration du projet à travers plusieurs phases successives."

Rappelant qu'une exposition du projet avait déjà eu lieu, pendant quinze jours, lors des Assises de la Démocratie, Maurice Paul explique qu'une "nouvelle phase est aujourd'hui proposée au stade de l'élaboration du programme et de l'organisation de l'appel à concepteur."

"Ainsi, poursuit le maire, l'ensemble des documents de base ayant servi à l'obtention des subventions européennes sont actuellement exposés à la mairie annexe où se trouvent tous les dossiers. Un registre est là pour consigner les remarques faites par le seynois et une personne est également à la disposition de nos concitoyens pour les écouter et prendre note de leurs observations."

La phase suivante de l'opération sera le lancement d'un concours de concepteurs. "Trois équipes proposeront des aménagements, indique le maire. Ceux-ci seront exposés au public. Un jury de personnalités compétentes, de représentants de la profession, des membres de la commission des marchés et de représentants de l'Etat, désignera l'équipe lauréate sur la base d'un pré projet."

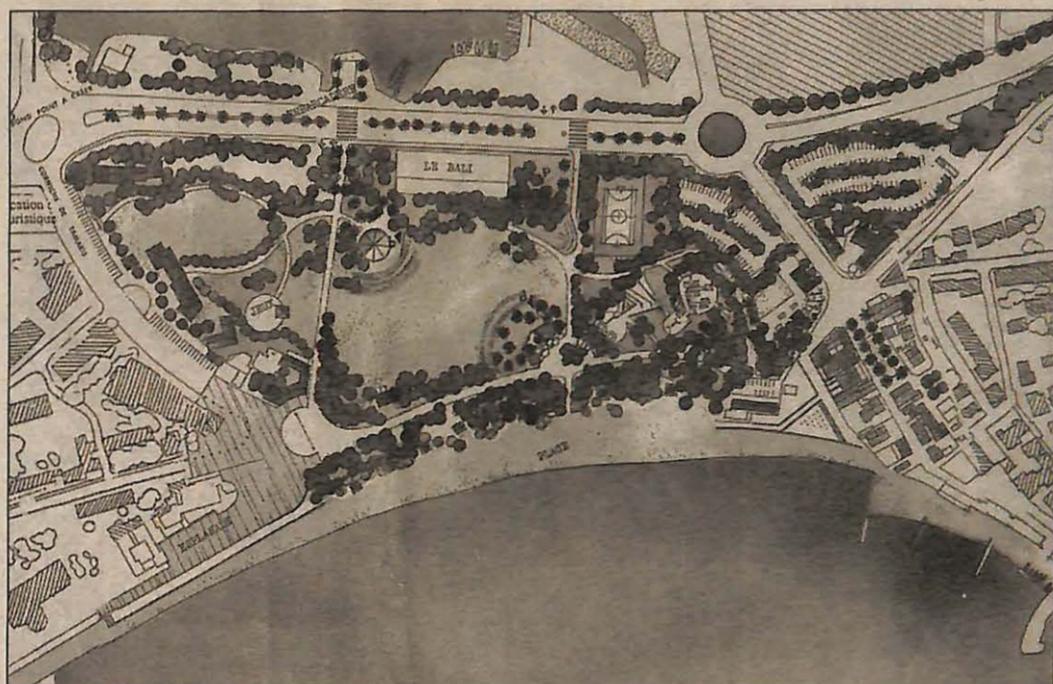
SAISIR L'OPPORTUNITE

Il est d'ores et déjà prévu qu'une nouvelle phase de concertation sera prévue avant l'élaboration du projet définitif et de l'ensemble des dossiers techniques. "A ce stade, annonce Maurice Paul, une enquête publique sera organisée tel que le prévoit la loi "Bouchardeau" et un commissaire enquêteur désigné recueillera à nouveau des remarques de la population. Ce projet représente une formidable opportunité pour l'avenir touristique de La Seyne et pour les loisirs quotidiens des seynois. Il offrira 4 hectares d'espaces verts en bord de mer, ouverts à tous, un centre de loisirs jeunes, une maison du tourisme et des équipements de qualité, c'est à dire des sanitaires, des jeux d'enfants, des lieux de détente et de promenade. D'autre part, il est prévu que le stade des Sablettes soit transféré au quartier du Crouton."

Saisir cette opportunité, est pour le maire de La Seyne une nécessité. "Pour mener à bien ce projet, nous bénéficions de subventions de l'Europe, du Conseil Général et du Conseil Régional ainsi que d'une participation importante de la commune, se réjouit Maurice Paul. De notre côté, nous nous engageons à réaliser ce projet dans des conditions qui correspondent complètement au désir de la population seynoise et ce dans les délais qui nous sont impartis avant la date butoir du 31 décembre 1998."

La machine est en route et si aucun grain de sable ne vient enrayer son fonctionnement, les Sablettes devraient changer de visage. Mais, comme vous pourrez le constater par ailleurs, ce projet ne fait pas l'unanimité. Mais qui aurait pu prétendre le contraire ?

A.F.



Le projet tel qu'il est actuellement présenté aux seynois.

Qu'en pensent les Seynois ?

LE registre où sont consignées les observations faites par les seynois sur le projet d'aménagement paysager de l'isthme des Sablettes se remplit lentement mais sûrement. Plusieurs dizaines de personnes ont déjà poussé la porte du bureau 202, au deuxième étage de la mairie annexe, pour dire ce qu'elles pensaient de cette initiative municipale dont on parlait depuis longtemps, bien avant l'élection de Maurice Paul et son équipe en juin 1995.

Tous ne sont pas pour, mais tous ne sont pas contre non plus. A la lecture des remarques formulées depuis l'ouverture de cette concertation, on sent percer, d'une façon générale, un accueil généralement favorable. On sent chez certains un ton militant, un vibrant soutien à l'actuelle municipalité en place. Chez d'autres, on perçoit une résignation intelligente, sous-entendant : "on n'était pas d'accord avec vous d'une façon générale sur les idées politiques, en revanche, pour l'aménagement de l'isthme des Sablettes, tel que vous le proposez, bravo." Enfin, les irréductibles sont eux aussi de la partie. Tout aussi militants que les thuriféraires

du maires, les "anti-Paul" sont eux aussi sortis de leur tanières pour confirmer leur opposition et lui dire non. Mais, pour l'instant, ils sont en nombre insuffisant pour faire pencher la balance dans le camp du non au projet d'aménagement. Mais ce qu'ils ont à dire, ils ont la qualité de le dire franchement, avec force arguments. Voici quelques morceaux choisis extraits du registre où sont consignées les remarques favorables ou défavorables formulées par les seynois :

- Pourquoi ne pas créer, sur la partie littorale, de petits commerces comme il a été fait à Bandol ?
- Il serait peut-être judicieux de permettre l'échange d'eau entre la baie du Lazaret et la mer, par l'intermédiaire d'énormes tuyaux.
- S'il vous plaît, ne plantez pas de pins ! Leur résine coulant sur les voitures en stationnement poserait de sérieux problèmes.
- Votre projet est superbe, menez le à son terme. Mais pensez également à la création d'un secteur piéton qui permettrait aux marcheurs de se rendre à pied du site des anciens chantiers jusqu'à Saint-Mandrier. Se serait un plus pour le tourisme.
- Pourquoi ne pas créer un boulodrome dans le cadre de l'aménagement du site de l'isthme des Sablettes ?
- Il faut réussir ce programme afin que La Seyne s'affirme enfin comme la véritable seconde ville du Var.
- N'oubliez pas de créer une aire de jeu où les jeunes pourront jouer au basket ou au volley. Pensez aussi à créer un véritable local réservé aux activités nautiques.
- Il ne serait pas inutile de créer un parking réservé aux usagers des plages, très nombreux tous les étés, et plus nombreux encore si l'aménagement du site est un succès comme on l'espère.
- Où organisera-t-on désormais la fête foraine ?

- Il manque des parkings pour personnes handicapées.

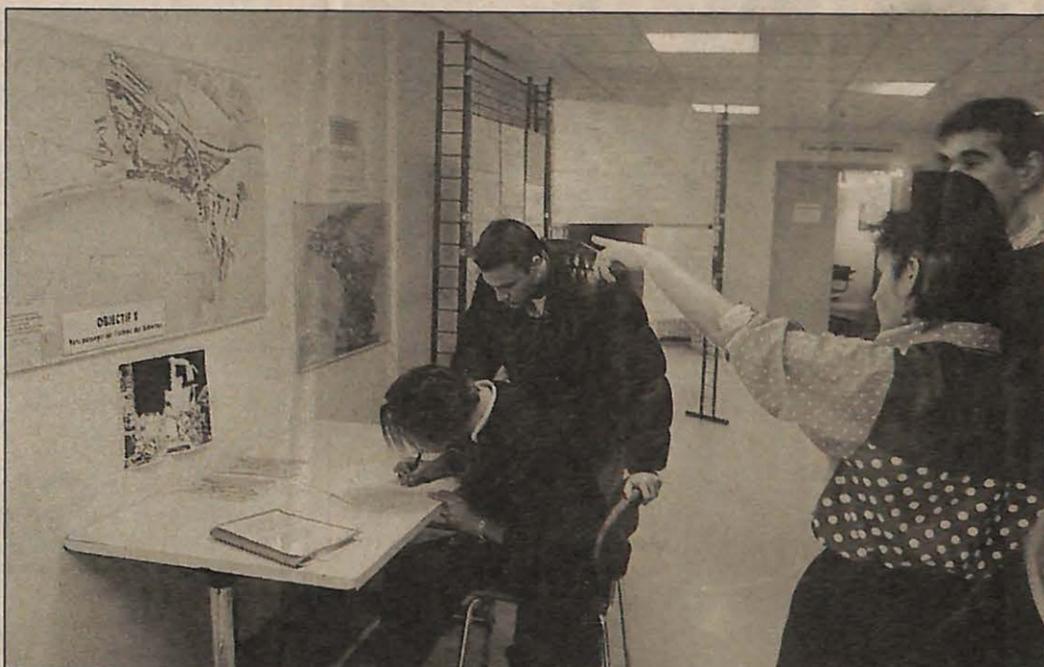
- Ce parc sera trop grand, trop cher, trop beau eut égard aux accès existants et à son environnement.

- Où va se retrouver le manège ?

- Quel type d'indemnisation a été prévu afin que les riverains de la rue Verlaque où sera déviée la circulation puissent insonoriser leurs résidences et récupérer les moins values sur leurs propriétés ?

La liste des remarques n'est pas exhaustive et vos observations pourront s'y ajouter si vous vous rendez d'ici demain soir au bureau 202 de la mairie annexe, deuxième étage, avenue Mendès France, ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Recueilli par A.F.



Plusieurs dizaines de Seynois ont donné leur avis sur le projet d'aménagement de l'isthme des Sablettes. (Photo et repros Stéphane Doussot)